



3 Courrier

DOSSIER

4 Pédagogie Freinet et technologies de l'information (I)

dossier coordonné par
J.-C. Pomès et B. Monthubert

13 International Lettre de Yougoslavie

par A. Sanislo

DOCUMENTS DE CLASSES

14 Un journal scolaire en maternelle

par M. Castier-Cancela

I à VIII Encart central

16 La parole à... ICEM Espéranto

par A. Bourdet

18 Brèves de classes

20 Recherches-Ouverture : La lecture

et son apprentissage (I)
par A. Ouzoulias

24 Champ social : Quel futur pour l'école ?

par J.-M. Fouquer

25 Nouveautés PEMF

26 Actualité Éducation

Éditorial

Une occasion à saisir

Le ministère sollicite un avis sur les documents d'application des programmes de 1995. Compromis entre différentes conceptions des apprentissages, ce texte offre cependant des points d'appuis positifs.

L'importance donnée à « la communication orale, à des formes variées de lecture, à la production de divers types d'écrits » conforte nos pratiques. L'appel à « restreindre la place trop souvent excessive faite aux leçons de grammaire et à s'en tenir aux compétences grammaticales indispensables pour une compréhension ou une expression aisée du sens par le truchement de l'écrit » appuie les propositions de notre manifeste du lire écrit. Conduire l'élève à « exposer une idée, un point de vue ; poser une question de manière confiante ; transmettre une information ; demander des explications » est illustré par l'entretien du matin.

Mettre « en œuvre des situations d'initiation à la vie démocratique, favorisant l'apprentissage des règles et des usages de la discussion : décision à reprendre en commun, choix à opérer, projets d'activités, évaluation de situations... » peut-il se faire dans un meilleur cadre que dans celui de la réunion de coopérative ?

Le document conseille, en mathématiques, d'alterner « des moments d'apprentissage et de recherche, des moments de répétition d'exercices déjà vus et lorsque c'est utile, un moment de synthèse ». Recherche mathématique et travail individualisé répondent à ces objectifs. L'importance donnée au travail sur la compréhension du sens des opérations, les affirmations selon lesquelles « c'est l'efficacité des opérations nouvelles qui doit donner envie d'apprendre leur technique », « l'existence des calculettes oblige à reconsidérer globalement l'apprentissage de la division » sont une confirmation de ce que nous développons au sein de l'ICEM depuis plusieurs dizaines d'années.

Hélas, tout n'est pas aussi positif.

Il est navrant, qu'après un rappel utile de la liberté pédagogique (« quelle que soit la méthode utilisée »), l'influence vraisemblable de quelque mauvais génie, sans doute concepteur de manuels ou prétendument spécialiste, conduise à conseiller à plusieurs reprises : « le maître veille à faire acquérir au plus vite le principe de correspondance entre sons et signes ! » Et voilà la cause de la lecture entendue en un raccourci remarquable.

Quant à la Convention internationale des droits de l'enfant, son étude est renvoyée à la classe de 6^e. On ne s'étonne plus alors si son application à l'école n'est même pas évoquée et si l'éducation civique est essentiellement présentée comme une activité abstraite et que le droit de participation soit nié dans les faits.

Une fois de plus, l'avis des mouvements pédagogiques n'a pas été sollicité. Cela devient une habitude. A propos du texte sur les sorties scolaires, on nous a ignorés, pensant sans doute que seules les associations du péri-scolaire étaient concernées par les sorties scolaires ! Quant au texte sur les IUFM paru récemment, non seulement nous n'avons pas été consultés mais nous ne sommes même pas cités comme associés à la formation !

Nous ne manquerons pourtant pas de faire connaître au ministère nos positions sur ce projet.

Jean-Marie Fouquer
Président de l'ICEM